

Université de Bordeaux : le dialogue territorial au centre d'une direction

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°230962 - Publié le 21/10/2021 à 11:16
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 22/10/2021 à 09:34

« Je pense que les partenaires des territoires me voient comme une facilitatrice pour faire le lien avec un établissement qui est parfois complexe, pour comprendre certains rouages en interne », déclare Cécile Aziza, directrice de la direction des affaires publiques et des territoires de l'Université de Bordeaux, dans un entretien accordé à News Tank le 14/10/2021.

Imprimer

Cette direction récente, créée en mai 2020, dispose d'une mission relativement unique dans l'ESR français : être l'interface entre les collectivités et l'université pour amplifier les liens et participer à la structuration de la politique de territoire de l'établissement. Sa directrice souligne l'enjeu :

« Mon travail consiste à pouvoir créer des moments. Le vice-président en charge des partenariats et des territoires, Olivier Pujolar, et moi-même, nous effaçons complètement pour donner des moments d'échange aux missions et aux projets : aussi bien au patrimoine, à la formation, à la recherche, à l'innovation, etc. »

L'Université de Bordeaux est engagée contractuellement auprès de 27 partenaires en Nouvelle-Aquitaine : « Nous sommes un vrai acteur du territoire. L'établissement peut être en appui sur plusieurs politiques publiques dont la recherche, la formation, mais aussi le sport par exemple, le numérique, le développement économique. »

Un développement des partenariats qui induit le fait de savoir rapprocher les enjeux entre les acteurs de Nouvelle-Aquitaine :

« La force de la direction des affaires publiques et des territoires, c'est de pouvoir parler plusieurs langages. Et de pouvoir faire que des gens se parlent, sans qu'il y ait des zones de crispation. »

Piloter, animer et accompagner : les missions de la direction des affaires publiques et des territoires

Cette direction récente est intégrée au pôle « communication, vie institutionnelle ». Les missions de la direction des affaires publiques et des territoires se structurent autour de trois axes :

- **Piloter les relations institutionnelles** : développement de relations institutionnelles, élaboration de stratégies d'animation et de coordination, l'interface avec les acteurs externes et les parties prenantes internes, le pilotage des relations et la négociation des accords bilatéraux avec les EPSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel).
- **Animer les relations sur les territoires** : l'aide au pilotage de la politique de site et le suivi des campus délocalisés, la consolidation et le développement des relations sur les territoires, l'animation des écosystèmes d'acteurs sur les territoires avec la convention de coordination territoriale, l'animation de la coordination de l'offre de service sur les campus connectés.
- **Accompagner l'équipe de direction** : l'accompagnement et le conseil auprès de l'équipe de direction en matière de relation institutionnelle, la prise en charge des dossiers sensibles transverses (CPER (Contrat de plan État-région)2021-2027), l'interface entre l'équipe politique, la DGS (Direction générale des services) et les structures de niveaux intermédiaires, les conseils et expertises en matière de relations institutionnelles et territoriales pour les composantes, pôles et directions.

« Faire du partenariat et de l'approche territoriale, c'est devenu un métier à part entière » (O. Pujolar, vice-président des partenariats et des territoires, Université de Bordeaux)

Olivier Pujolar, vice-président en charge des partenariats et des territoires de l'Université de Bordeaux, s'exprime au sujet

de la direction des affaires publiques et des territoires, dans un entretien accordé à News Tank.

« On avait, au début du premier mandat - juste après la fusion de 2014 - la perspective de développer une université ouverte sur son environnement et ses partenaires. Je pense que nous l'avons fait et réussi. »

« (...) Pour étayer la trajectoire, il y a le soutien de la direction "des affaires publiques et des territoires" récemment créée. Il y a besoin d'aller plus loin dans le fait que les autres périmètres y voient aussi une direction ressource, et qu'ils peuvent bénéficier des apports de cette direction, comme une direction du patrimoine, une direction des finances, etc. Certains périmètres s'en sont emparés, d'autres y viennent. Faire du partenariat et de l'approche territoriale, c'est devenu un métier à part entière. »

La convention de coordination territoriale et l'objectif de la territorialisation de l'offre de formation

Une des actions structurantes de la direction est liée à la coordination territoriale, créée par l'arrêté du 13/05/2020. Elle réunit : l'Université de Bordeaux, l'Université de Bordeaux Montaigne, La Rochelle Université, l'[UPPA \(Université de Pau et des Pays de l'Adour\)](#), Sciences Po Bordeaux, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro.

Elle a pour objectif de « développer collectivement le territoire de l'enseignement supérieur régional en partageant des objectifs communs d'attractivité renforcés », selon l'Université de Bordeaux.

Spécifiquement, la direction travaille sur « l'action 2 », tournée vers la territorialisation de l'offre de formation.

Cécile Aziza précise le contexte :

« C'est un travail avec les établissements signataires de la convention de coordination territoriale pour rassembler sur les territoires les relations avec les partenaires institutionnels, les personnalités extérieures, les collectivités, le [Crous \(Centre régional des œuvres universitaires\)](#), les autres établissements d'enseignement supérieur et du secondaire à l'image des conseils des sites des campus délocalisés à Agen et Périgueux.

L'idée est de faire une feuille de route commune avec des territoires ciblés en fonction des besoins identifiés par les partenaires, nous sommes en ce moment dans une phase de diagnostic. »

Cette phase de diagnostic sera suivie de l'élaboration d'une feuille de route en fin d'année 2021 et d'un déploiement de la démarche à partir de 2022. Les objectifs affichés sont :

- « Faire plus et mieux ensemble sur les territoires : non seulement entre acteurs de l'enseignement (supérieur et secondaire), mais aussi avec les autres parties prenantes (partenaires socio-économiques, collectivités locales, associations...). »
- Renforcer et dynamiser l'ancrage dans les territoires, « pour favoriser un accès équitable à l'enseignement supérieur, pour renforcer les équilibres territoriaux. Il s'agit de s'appuyer sur des dynamiques territoriales ciblées afin de prendre en compte les problématiques géographiques, économiques, sociales et culturelles ».
- « Développer, structurer et coordonner les échelles territoriales pertinentes en matière d'enseignement supérieur. Sur le modèle de ce qui a été mis en œuvre à Agen et Périgueux, d'autres territoires seront identifiés et bénéficieront de l'installation d'interfaces et/ou de conseils de site en lien avec leur écosystème d'acteurs ».

Cécile Aziza conclut : « Je n'ai pas connaissance d'une volonté politique de l'Université de Bordeaux d'ouvrir des antennes partout, en revanche la vision est de créer des écosystèmes avec les acteurs des territoires pour identifier des solutions. »

CPER 2021-2027 : négocier et assurer la transversalité

Cécile Aziza s'exprime sur l'actualité du CPER 2021-2027 de Nouvelle-Aquitaine :

« Mon travail, au-delà de la coordination générale et des éléments de négociation, c'est assurer la transversalité en soutien à l'équipe de direction entre le pilier "recherche", le pilier "patrimoine" et le pilier "numérique" ».

Elle précise également que « dans la convention de coordination territoriale, nous avons aussi signé une convention de coordination numérique, donc la partie numérique est prise en charge par la DSI de l'université pour l'ensemble des signataires. Nous déposons dans le cadre du CPER pour l'ensemble. »

Cécile Aziza

Directrice des affaires publiques et des territoires @ Université de Bordeaux

Date de naissance : 27/11/1985

[→ Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Parcours

Depuis mai 2020	Université de Bordeaux Directrice des affaires publiques et des territoires
Juillet 2014 - mai 2020	Université de Bordeaux Responsable des partenariats institutionnels
Septembre 2013 - juin 2014	Université de Bordeaux - Fondation Bordeaux Université Chargée des opérations
Janvier 2010 - mai 2013	Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Responsable communication

Établissement & diplôme

2007 - 2008	Iscom Responsable communication
-------------	------------------------------------

Fiche n° 44545, créée le 12/10/2021 à 10:34 - Màj le 12/10/2021 à 10:39

Université de Bordeaux

Catégorie : Université

Adresse du siège

351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 1603, créée le 10/03/2014 à 03:11 - Màj le 20/02/2018 à 10:08